

Paris 8, berceau du hip-hop

En 1988, l'université a ouvert ses portes au mouvement naissant en France. Un réalisateur exhume cette période.

SAINT-DENIS | 93

PAR NATHALIE REVENU

Qui se souvient de Paris 8, la fac de Saint-Denis, quand le hip-hop vibrat à tous les étages, dans les amphithéâtres, sur les murs ?... Les pionniers du rap et du graff. Des gamins de 15-16 ans, enrôlés sous la bannière d'un universitaire foutraque, Georges Lapassade.

De cette parenthèse déchaînée qui n'aura duré que de 1988 à 1992, Pascal Tessaud, réalisateur (« Brooklyn », « Beatbox Boom Bap »...) a sauvé de l'oubli et de la destruction des archives inédites.

« J'ai pu récupérer 5 % de cette matière, le reste avait été jeté. C'est un patrimoine exceptionnel, souligne l'auteur. A travers une trentaine de témoignages, j'ai pu dresser le portrait d'une génération hip-hop. »

Il en a tiré dix épisodes qui seront programmés au printemps sur Arte Creative, la chaîne Web d'Arte. Une série passionnante sur les prémices de la culture hip-hop en France.

On y voit défiler des rappeurs novices du 93 qui deviendront célèbres, MC Solaar (passé par Saint-Denis), Ménélik (qui vivait à Bobigny), M'Widi (le rappeur du Franc-Moisin, à Saint-Denis), Stomy Bugsy (de Sarcelles)...

GEORGES LAPASSADE, LE PASSEUR DE CES APPRENTIS RAPPEURS

« On avait l'impression d'être dans le Bronx », s'est dit Pascal Tessaud quand il a exhumé les cassettes vidéo des vieux cartons. C'est dans ce quartier de New York qu'est né le mouvement hip-hop au début des années 1970. A Saint-Denis, c'est dans un haut-lieu de la culture contestataire que va éclore la jeune



Pascal Tessaud (à gauche), le réalisateur de la série qui sera diffusée sur Arte Creative, avec Mode 2 le graffeur des 93NTM.

scène rap française. Dans une ambiance de folie, des adolescents, bien trop jeunes pour entrer à la fac, donnent tout ce qu'ils ont dans le micro. On reconnaît un MC Solaar juvénile scandant les premières rimes de « Bouge de là », qui deviendra bientôt son premier tube. Ces apprentis rappeurs ne sont pas entrés ici par effraction. Georges Lapassade, prof d'ethnologie, joue les hommes-orchestres. « Il pensait que c'était une

vraie culture. Ça l'intéressait car elle était porteuse d'une revendication politique et qu'elle venait de la rue », analyse Pascal Tessaud.

Pionnier de Paris 8, avec son vieux chandail et ses cheveux blancs broussailleux, le prof détonne parmi ses recrues. Il les repère dans la rue, sur les radios pirates.

A Paris 8, Georges Lapassade n'est pas le seul à s'enthousiasmer pour ces jeunes à la langue bien

pendue. Il mène la danse avec Desdémone Bardin, prof d'anglais, et Jacky Lafortune, enseignant en arts plastiques, « Sous leur impulsion, la fac devient un laboratoire du hip-hop », poursuit le réalisateur. Ils créent un studio d'enregistrement et ouvrent une salle de répétition pour les danseuses de double dutch, la double corde à sauter. Lapassade réussit à faire voter des crédits pour acheter du matériel et même des bombes de peinture pour graffer.

Les jeunes rappeurs se retrouvent à professer en cours devant les étudiants. Un cours de « graff » est créé. Desdémone Bardin fait étudier les textes des rappeurs américains. Ministère A.M.E.R. donne un concert. Les télé du monde entier accourent, les labels viennent y détecter de nouveaux talents.

Le hip-hop a envahi l'université et celle-ci finit par siffler la fin de la partie. « C'était anarchique, ça sortait du cadre, explique Pascal Tessaud. Lapassade a pris trop de liberté et il est devenu incontrôlable. »

L'institution n'est pas la seule à remettre en cause les méthodes de Lapassade. « Beaucoup d'activistes hip-hop étaient hostiles. Pour eux, cette culture devait rester dans la rue », poursuit Pascal Tessaud. L'utopie de Georges Lapassade, déclinée en 2008, prend fin en 1992. Paris 8 a enfoui cet épisode inouï de son histoire. Trente ans après, un jeune réalisateur remet le son.

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 78

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2018 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2017.

Enquête Publique



23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris
 www.enquetes-publiques.fr
 Tél : 01.42.96.96.54

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
 COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS
 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
 ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE
 MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE
 LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

ERRATUM

Dans les textes parus précédemment dans notre journal, il fallait lire : Le dossier d'enquête publique sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante :

<http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/lagglo/les-douze-communes/les-clayes-sous-bois/modification-du-plu-des-clayes-sous-bois/>

Le public pourra déposer ses observations et propositions à l'adresse suivante :

<https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes2?RDEPOT=EP18461>

et pourra consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes2?RLIRE=EP18461>

Nous regrettons cet incident. EP18-461

enquete-publique@publilegal.fr

Constitution de société

Par acte SSP en date du 8 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :**

SALAUN MGFA

Forme : SCI

Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros

Siège Social : 22 rue Kennedy, 78180 Montigny le Bretonneux

Durée : 99 ans

Objet social : acquisition, administration, location d'immeubles et de terrains

Gérant : Monsieur François SALAUN demeurant 22 rue Kennedy 78180 Montigny le Bretonneux

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Toute cession à un tiers est soumise à agrément des Associés

Immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Divers société

REMORQUAGE ROCHA AUTO SERVICE

SASU au capital de 8 000 Euros.

Siège social : 7, Résidence des Coteaux 78250 Tessancourt-sur-Aubette

RCS N : 832 231 005 de VERSAILLES

Par décision de l'associé unique au 29/10/2018 a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **31/10/2018**, a été nommé liquidateur M. PEREIRA DA ROCHA Jorge, demeurant 7, résidence des Coteaux 78250 Tessancourt-sur-Aubette. Le siège de liquidation a été fixé au 7, résidence des Coteaux 78250 Tessancourt-sur-Aubette. Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

TEAM TO BASICS

SAS au capital de 1.000 Euros
 Siège social : 2 Avenue Huguier 78530 BUC
 RCS N : 80084706300016 de VERSAILLES

L'AGE du 1er Octobre 2018 a décidé de transférer le siège social au **31 Avenue de Ségur, 75007 PARIS** à compter du **1er Octobre 2018**.

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de PARIS. Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

ESPACE SCENE

SARL au capital de 7800 Euros
 Siège social : 38Bis Grande Rue 78350 Les Loges en Josas
 RCS N : 439522038 de VERSAILLES

Suivant la délibération de l'AGO en date du 29 octobre 2018:

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 29 octobre 2018. Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.



*



Le Parisien

Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution

Plus de renseignement : 01 87 39 84 00

TEAM MED/A

Publiez vos annonces légales dans Le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr
 7/7 - 24H/24H



Technologie et Logistique **Infolegale**